



Procédure de consultation
FER No 37-2021

Personne responsable:
Mme C. Lance Pasquier

Date de réponse:
18.11.2021

Approbation de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2021/1148 établissant, dans le cadre du Fonds pour la gestion intégrée des frontières, l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas (développements de l'acquis de Schengen)

L'association de la Suisse à Schengen représente un intérêt considérable pour la branche touristique suisse mais aussi pour l'ensemble des secteurs économiques. Elle renforce par ailleurs la sécurité intérieure de la Suisse, qui ne peut s'envisager sans collaboration étroite avec ses voisins européens.

En signant l'accord d'association à Schengen, la Suisse s'est engagée à reprendre et à mettre en œuvre les développements de l'acquis de Schengen, ce qui lui permet de maintenir ces avantages. Comme le mentionne le rapport, une éventuelle non-reprise du développement de l'acquis de Schengen entraînerait, dans le pire des cas, la fin de la collaboration Schengen dans son ensemble. La reprise du règlement UE 2021/1148 s'inscrit donc dans ce contexte.

Le règlement établit l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas pour la période 2021-2027, dans le cadre du Fonds pour la gestion intégrée des frontières. Cet instrument contribue à faciliter les entrées régulières, à accroître l'efficacité des contrôles, à améliorer la protection des frontières extérieures et à assurer ainsi une gestion efficace des flux migratoires. Soutenir les Etats Schengen confrontés à une lourde charge financière aux fins de protection des frontières extérieures de l'espace Schengen bénéficie clairement à la Suisse. Nous soutenons dès lors globalement ce projet.

Nous profitons de cette consultation pour rappeler notre ferme soutien à la voie bilatérale. Comme organisation économique représentant plus de 45'000 membres en Suisse romande, nous défendons un accès privilégié au marché intérieur de l'UE, notre premier client, et le développement de liens étroits avec notre partenaire principal. A cet égard, nous nous permettons de manifester notre vive inquiétude quant à l'état des relations entre la Suisse et l'UE. Nous appelons le Conseil fédéral à clarifier au plus vite la situation et à rétablir des relations stables et constructives avec l'UE.